

## RÉPUBLIQUE FRANCAISE - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

### **Délibération du Comité syndical n° CS2019-06-26-07a du 26 juin 2019 portant : Approbation du Compte de gestion 2018 préalablement au vote du Compte administratif pour le Budget principal du Syndicat**

Par suite d'une convocation en date du 13 juin 2019, l'an deux mille dix-neuf, le vingt six juin, à quatorze heures quarante cinq minutes, le Comité syndical HAUTE-SAONE NUMERIQUE s'est réuni à l'Hôtel du Département, Espace Cassin, sous la présidence de Monsieur Yves KRATTINGER.

Nombre de membres en exercice : 38.

Etaient présents : 20 membres titulaires + 5 suppléants

*Pour le Collège Communautés de Communes :*

BAGUE Jacky	Communauté de Communes des Combes
DELBOS Michel	Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois
DEMANGE René	Communauté de Communes des 1000 Etangs
EPLÉ Hervé	Communauté de Communes du Triangle Vert
GIRARD Serge	Communauté de Communes du Pays Riolais
MULTON Alexandre	Communauté de Communes Savoir-Faire
NARDIN Jean-François	Communauté de Communes du Pays d'Héricourt
PRUD'HOMME Gisèle	Communauté de Communes du Pays de Luxeuil Suppléante de HUA Didier
RACLOT Loïc	Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône
RENEVIER Michel	Communauté de Communes des Monts de Gy
RICHARD Bernard	Communauté de Communes du Pays de Lure
TRAMESEL Jean-Claude	Communauté de Communes de la Haute-Comté

*Pour le Collège Département :*

BLINETTE Alain	
BONNARD Corinne	
DESPOULAIN Pierre	
FLEUROT Sabrina	
FRIQUET Carmen	
GAY Jean-Claude	
KRATTINGER Yves	
LIND Catherine	Suppléante de BATHELOT Nadine
PELLETERET Gérard	
PEQUIGNOT Catherine	Suppléante de ARNOULD Isabelle
PULICANI Hervé	
RIGOLOT Catherine	Suppléante de BURKHALTER Fernand
SOMBSTHAY Jean-Jacques	Suppléant de COUTHERUT Sylvie

*Absents ayant donné procuration :*

JUIF Raoul	Collège Département – donne pouvoir à GAY Jean-Claude
SEGUIN Laurent	Collège Département – donne pouvoir à DESPOULAIN Pierre
TOULOT Serge	Collège Département - donne pouvoir à FLEUROT Sabrina

*Absents excusés :*

BOYER Christian	Communauté de Communes du Pays de Villersexel
BURGHARD Frédéric	Collège Département
CHAVECA Joseph	Communauté de Communes du Val de Gray
DEGRELAND Bruno	Communauté de Communes des 4 Rivières
MIGNEROT Vincent	Communauté de Communes Val Marnaysien
MORLOT Robert	Collège Département
PINOT Daniel	Communauté de Communes Terres de Saône
RICHARDOT Fabienne	Collège Département
RIETMANN Olivier	Collège Département
VILTET Didier	Communauté de Communes de Rahin et de Blandain

<p>Accusé de réception en préfecture 070-200044527-20190626-CS2019-06-2607a -DE Date de télétransmission : 28/06/2019 Date de dépôt en préfecture : 28/06/2019</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Le Comité syndical HAUTE-SAONE NUMERIQUE,

- Vu** les articles L 5722-1 à L 5722-10 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu** l'arrêté préfectoral PREF-D2-1-2013 n° 2035 du 30 décembre 2013 portant création du Syndicat Mixte Haute-Saône Numérique et notamment son article 5 et 10 ;
- Vu** la délibération CS2014-02-19-02 du Comité Syndical portant approbation des dispositions comptables ;
- Vu** la délibération CS2018-02-12-03 du Comité Syndical portant approbation du Budget primitif 2018 du Budget Principal du Syndicat ;
- Vu** la délibération CS2018-06-27-09 du Comité Syndical portant approbation du Compte administratif 2017 du Syndicat ;
- Vu** la délibération CS2018-06-27-10 du Comité Syndical portant approbation du Budget supplémentaire 2018 du Syndicat ;
- Vu** la délibération CS2018-09-27-07 du Comité Syndical portant adoption de la Décision Modificative N° 1 ;
- Vu** la délibération CS2018-12-12-10 du Comité Syndical portant approbation de la Décision Modificative N° 2 du Budget Principal du Syndicat ;

**CONSIDERANT** que le quorum est atteint avec 25 membres présents,

**CONSIDERANT** que le compte administratif compare :

- les prévisions se rapportant à chaque chapitre et à chaque article du budget,
- les réalisations constituées par le total des émissions de titres de recettes et des émissions de mandats correspondants à chaque article budgétaire,

**CONSIDERANT** l'exposé du rapporteur annexé à la présente délibération,

**DECIDE, préalablement au vote du compte administratif, APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE, A L'UNANIMITE, selon le détail ci-après**

Nombre d'inscrits : 38  
Nombre de présents : 25  
Nombre de votants : 25 + 3 pouvoirs  
Suffrages exprimés pour : 28  
Suffrages exprimés contre : 0  
Bulletins blancs : 0

- **D'APPROUVER le compte de gestion 2018 dressé par le comptable public, et d'autoriser le Président à le signer**

Fait et délibéré à VESOUL, le 26 juin 2019,

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat mixte  
HAUTE-SAONE NUMERIQUE,

  
Yves KRATTINGER

Acte certifié exécutoire :

- réception en Préfecture le.....
- affichage le.....
- publication le .....